

Rectificatif

Générale

colonial

Rectificatif n° 648 rectificatif à l'arrêté n° 361 du 10 avril 1951 portant inscription d'une recette et ouverture d'un crédit supplémentaire au Budget du Service local pour l'exercice 1951.

n° 648

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
2 juillet 1951

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1951

Date du numéro
1 août 1951

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Au lieu de : 121.009 fr. 50, lire : 121.231 fr. 90.

Art. 2

— Au lieu de : 121.009 fr. 50, lire : 121.231 fr. 90. Le reste sans changement.

Le Gouverneur, N.SADOUL.